



MUNICIPALITÉ DE PRANGINS

AU CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINS

Préavis No 13/99

Concerne : Demande d'un crédit de **Fr. 97'000.-** pour l'inauguration du complexe sportif et culturel des Morettes, les 5, 6 et 7 mai 2000.

Municipale responsable : Mme Eliane JACCARD.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

PREAMBULE

En 1997, le Conseil communal de Prangins votait un crédit de Fr. 10'087'500.- afin de construire le complexe sportif et culturel des Morettes. Ce complexe, qui va être mis à disposition des écoles, des sociétés locales et de la population de Prangins, sera opérationnel dès l'automne 1999. Afin de fêter dignement cet événement, la Municipalité a décidé d'inaugurer ces bâtiments en mai 2000. Compte tenu de l'importance de l'objet et afin que la fête soit belle, toutes les sociétés locales ont été contactées. Toutes ont répondu, hormis le Club des Dix et la Société de Jeunesse. Un comité de 9 membres, représentant la population, les écoles, les sociétés locales a été créé. M. Guy FERRO, directeur de l'école de Prangins, a été nommé président de celui-ci. Il est assisté de Mmes VAN ROOIJ et SCANIO, MM. BRUGGER, GIOVANNINI et DUFOUR. Mme Anne FISCHER rédige les procès-verbaux. Chaque membre de ce comité est à la tête d'un sous-groupe s'occupant spécialement d'un domaine donné, comme le sport, le spectacle, l'intendance, etc. Mmes E. JACCARD et E. KNEUBUEHLER assistent aux séances de ce comité et sont les porte-parole de la Municipalité.

Lors de la séance du Conseil communal du 22 juin 1999, un vote d'intention a montré que la majorité des Conseillers communaux appuyaient le principe de dépenses de l'ordre de Fr. 100'000.- pour cette manifestation. Comme indiqué ci-dessus, le budget définitif se révèle en dessous de ce chiffre.

MANDAT DU COMITE

Présenter à la Municipalité un programme attrayant englobant des manifestations pour les jeunes, les plus âgés, les écoliers, les sportifs, bref un programme pouvant intéresser toute la population de Prangins.

PROPOSITIONS

Ce comité s'est réuni 3 fois et a présenté le programme suivant :

- **Vendredi 5 mai**, début de la fête, en fin d'après-midi, avec spectacle le soir,
- **Samedi 6 mai**, journée officielle débutant vers 11 h. 00 par une verrée offerte à toute la population, discours, dîner offert à environ 150 personnes, y compris les Conseillers communaux, exhibitions sportives, animations diverses, spectacle le soir et bal.
- **Dimanche 7 mai**, programme récréatif, la fête se terminant vers 16 h. 00.

COÛTS DE L'INAUGURATION

Pour réaliser cette inauguration, le comité a évalué le coût à environ Fr. 97'000.--. Ce chiffre comprend des dépenses de

- | | |
|---|--------------|
| • Fonctionnement du comité et des sous-commissions | Fr. 12'000.- |
| • Partie officielle du samedi, apéritifs invités, verrée population, animations | Fr. 4'500.- |
| • Repas officiel (150 personnes, repas traiteur et Vin | Fr. 10'000.- |
| • Tente, cantine et W.-C. | Fr. 10'000.- |
| • Spectacle Théâtre Amateur Prangins | Fr. 15'000.- |
| • Spectacles, sports exhibitions, animations | Fr. 15'000.- |
| • Décoration | Fr. 5'000.- |
| • Tee-shirts, souvenirs, plaquette | Fr. 12'000.- |
| • Prestations de tiers (sono Fr. 1'500.--, Samaritains Fr. 500.--, pompiers Fr. 500.--) | Fr. 2'500.- |

A reporter :

Fr. 86'000.-
=====

Report :	Fr. 86'000.--
• Orchestre Fr. 1'500.--, animations musicales Fr. 1'500.--	Fr. 3'000.-
• Nettoyages (extérieurs, cantine, mise en ordre Salle, etc.) (scouts Fr. 1'500.--)	Fr. 2'000.-
• Assurances	Fr. 500.-
• Divers et imprévus	Fr. 5'500.-
<u>Total :</u>	Fr. 97'000.- =====

Des recettes pourront être perçues en vendant des Tee-shirts, de la publicité pour le programme et en encaissant des entrées aux deux spectacles mis sur pied par le Théâtre Amateur de Prangins. Ces recettes viendront en déduction des dépenses. Il est difficile de les chiffrer.

CONCLUSIONS

Etant donné qu'il n'est pas prévu de crédit dans le compte de construction des Morettes, ni dans le budget de fonctionnement, la Municipalité vous demande d'accepter cette dépense de Fr. 97'000.- pour la fête d'inauguration des Morettes.

En conclusion, et au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINS

vu le préavis municipal No 13/99 concernant une demande de crédit de **Fr. 97'000.-** pour l'inauguration du complexe sportif et culturel des Morettes, les 5, 6 et 7 mai 2000,

lu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,

attendu que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1/ d'adopter le préavis municipal No 13/99 concernant une demande de crédit de **Fr. 97'000.-** pour

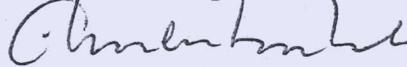
l'inauguration du complexe sportif et culturel des Morettes, les 5, 6 et 7 mai 2000,

- 2/ d'accorder un crédit de **Fr. 97'000.-** permettant d'organiser l'inauguration du complexe sportif et culturel des Morettes, les 5, 6 et 7 mai 2000.
- 3/ d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de **Fr. 97'000.-** aux conditions les plus favorables du moment,
- 4/ de répartir l'amortissement du montant de **Fr. 97'000.-** sur 4 ans, à raison de Fr. 24'250.- par année.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 9 août 1999 pour être soumis au Conseil communal de Prangins.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La vice-présidente



E. Kneubuehler



Le secrétaire



A. Badel